

PROCÈS VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION

14 juin 2019
10 h 30

Local 149

Centre de formation générale le Phénix
1094, Route de l'Église, Québec

Présences : M. Normand Lacasse, président, CS des Découvreurs
M. Richard Coulombe, 1^{er} vice-président, CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles
M^{me} Yanik Arbour, 2^e vice-présidente, CS de Saint-Hyacinthe
M. Alexandre Marion, trésorier, CS des Monts-et-Marées
M^{me} Nicole Breault, administratrice, CS Marie-Victorin (présente en partie au téléphone)
M. Nick St-Pierre, administrateur, CS du Pays-des-Bleuets (en visioconférence, en partie)
M^{me} Luce Quévillon, administratrice, CS de Pierre Neveu
M^{me} Louise Dionne, directrice générale, TRÉAQ
M. François Grenon, directeur général, TRÉAQ
M^{me} Geneviève Talbot, agente de développement FGA et responsable des communications, TRÉAQ

Absences : M^{me} Hélène Leduc, agente de développement FP-FGBE, TRÉAQ

61.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (DÉCISION)

Le point 61.14 – Changement de nom légal doit être ajouté à l'ordre du jour.

Deux points sont ajoutés au point Divers qui deviendra 61.15 :

61.15.01 – Invitation de représentants du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) aux rencontres du comité de coordination

61.15.02 – Abonnement à un système de visioconférence

*Il est proposé par M. Richard Coulombe,
appuyé par M^{me} Yanik Arbour,
que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points suivants :*
61.14 Changement de nom légal;
et deux points au point Divers qui deviendra 61.15 :
61.15.01 Invitation de représentants du MEES aux rencontres du comité de coordination et
61.15.02 Abonnement à un système de visioconférence.

61.02 MOT DE BIENVENUE À LA NOUVELLE ADMINISTRATRICE

M. Normand Lacasse fait le mot de bienvenue à Mme Luce Quévillon.

61.03 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

61.03.1 DU 4 AVRIL 2019 (DÉCISION)

Le procès-verbal est conforme.

Résolution 61-03-377

*Il est proposé par M. Richard Coulombe,
appuyé par M. Alexandre Marion,
que le procès-verbal du 4 avril 2019 soit adopté.*

61.03.2 DU 3 MAI 2019 (DÉCISION)

Un suivi doit être ajouté au point 56.01.3 : Les membres du conseil d'administration demandent qu'un projet d'ordre du jour pour la rencontre du conseil d'administration de janvier 2020 soit déjà créé et qu'on planifie un point : coût d'adhésion des membres pour 2020-2021 et suivantes. Il faut planifier ce sujet en vue de l'assemblée générale annuelle de 2020. **(Suivi)**

Un suivi doit être ajouté au point 56.01.6 : Les membres du conseil d'administration se questionnent sur les procédures à suivre dans le cadre des mises en candidature. Il est suggéré de réfléchir d'ici l'an prochain à une réécriture possible de ces procédures. **(Suivi)**

Résolution 61-03-378

*Il est proposé par M^{me} Yanik Arbour ,
appuyée par M. Richard Coulombe,
que le procès-verbal du 3 mai 2019 soit adopté
avec l'ajout des suivis aux points 56.01.3 et 56.01.6.*

61.03.3 DU 27 MAI 2019 (DÉCISION)

Une reformulation est suggérée au point 57.01.2 : Mme Yanik Arbour questionne comment les membres vont voir un déficit qui pourrait être lié aux communications. Changer le verbe « voir » par le verbe « interpréter ».

Résolution 61-03-379

*Il est proposé par M. Normand Lacasse,
appuyé par M. Nick Saint-Pierre,
que le procès-verbal du 27 mai soit adopté
avec la reformulation souhaitée au point 57.01.2 :
Mme Yanik Arbour questionne la façon dont les membres vont **interpréter**
un déficit qui pourrait être lié aux communications.*

61.03.4 DU 5 JUIN (DÉCISION)

Dans la liste des présences, pour M. Richard Coulombe, il faudrait ajouter : au téléphone, en partie.

Résolution 61-03-380

*Il est proposé par M^{me} Yanik Arbour,
appuyée par M. Normand Lacasse,
que le procès-verbal du 5 juin soit adopté
avec la modification à apporter pour la présence
de M. Richard Coulombe au téléphone, en partie.*

61.04 SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

61.04.1 DU 4 AVRIL 2019

M. Nick Saint-Pierre n'a reçu aucune nouvelle de sa mise en candidature au Conseil supérieur de l'éducation (**Suivi**).

61.04.2 DU 3 MAI 2019

Aucun suivi.

61.04.3 DU 27 MAI 2019

Aucun suivi.

61.04.4 DU 5 JUIN 2019

Point 59.02.3 – Modifications aux règlements généraux : Présentation des nouveaux règlements généraux. 30 délégués sur 30 ont voté pour à l'assemblée générale annuelle. Il semble qu'une déléguée, sur ces 30, l'ait été également pour trois autres commissions scolaires membres. Le conseil d'administration souhaite vérifier si tel était le cas et il veut aussi éclaircir la procédure si cette situation devait se présenter. (**Suivi**)

Point 59.03.2 – Reconnaissance au mérite : Mme Yanik Arbour recommande que le comité colloque revoie les critères du formulaire de mise en candidature. L'appartenance à l'une ou l'autre des organisations ne devrait pas servir à discriminer les candidatures reçues. **(Suivi)**

61.05 ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES (INFORMATION)

M. Alexandre Marion présente les états des résultats au 30 avril et au 31 mai. Ceux-ci sont conformes aux prévisions budgétaires.

61.06 ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉQUIPE (INFORMATION) ET (DÉCISION)

61.06.1 PRODUCTION DES CADRES D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES EN FORMATION PROFESSIONNELLE (FP) (DÉCISION)

À la suite du dernier conseil d'administration, des informations complémentaires nous ont été acheminées par le MEES, dont une liste préliminaire de 13 cadres de programmes dont la réalisation pourrait être confiée à la TRÉAQ. Le MEES estime toutefois à 7 000 \$ en moyenne les coûts de production pour un cadre, alors que cette somme était de 10 000 \$ par cadre lors des premiers échanges. Après discussion, les membres du conseil d'administration estiment que le montant de 7 000 \$ semble en deçà de la réalité et recommande une quête d'informations supplémentaires en ce sens, autant auprès du MEES que de commissions scolaires qui en ont déjà réalisé.

Les membres du conseil d'administration rappellent que la TRÉAQ est l'organisation toute désignée pour réaliser ce mandat, car elle représente l'ensemble du réseau et agit, en ce sens, en toute équité et transparence, dans un esprit collaboratif. Sans envisager ce mandat comme une source de revenus supplémentaires, les membres du conseil d'administration insistent sur le fait que ce mandat ne doit pas fragiliser les opérations régulières de la TRÉAQ, ni nécessiter un déboursé des fonds TRÉAQ (autant en ressources humaines que financières).

La question des modalités d'une future entente est également abordée afin d'éviter une telle situation, comme la possibilité de mener un projet pilote sur un an ou d'y aller à la pièce, avec des coûts à géométrie variable selon la lourdeur de la tâche (programmes courts, programmes longs, occurrence des programmes dans les commissions scolaires, etc.). Ces avenues devront être explorées avec le MEES afin de choisir la plus avantageuse pour la TRÉAQ et sa sécurité financière. Le conseil d'administration recommande au préalable d'aller chercher des arguments auprès de ressources compétentes qui en ont réalisé. Il souhaite également que BIM fasse toujours partie de l'équation et qu'en temps opportun des échanges aient lieu pour s'assurer de leur intérêt.

À la suite de la recherche d'informations plus précises, M. Alexandre Marion souhaite recevoir le montage d'un cadre financier.

*Il est proposé par M. Richard Coulombe,
appuyé par Mme Luce Quévillon,
de manifester officiellement aux services compétents du MEES
la volonté de la TRÉAQ de se voir confier, comme suite à l'appel de ce dernier,
le mandat d'élaborer des cadres d'évaluation dont les modalités restent à déterminer
et
de mandater, à cette fin, le directeur général afin de procéder
à une quête d'informations complémentaires dans le but d'entamer,
avec les représentants du ministère, des négociations en vue d'une entente
à être présentée et entérinée par le conseil d'administration.*

61.06.2 RENCONTRES AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR L'ENTENTE 2020-2023 (INFORMATION)

Mme Louise Dionne présente les orientations générales qui ont été déposées dans le projet d'entente 20-23 au MEES. Mme Yanik Arbour suggère une modification à la page 4, dans la partie sur le soutien personnalisé en formation de base en entreprise (FBE) : « Communauté d'apprentissage pour les agents de développement animé par notre ressource. »

Il faudrait remplacer : « Communauté d'apprentissage » par « Partage d'expertise et de bonnes pratiques entre les agents de développement animé par notre ressource ».

Mme Yanik Arbour suggère que nous ajoutons les « Stages accrus en milieu de travail » en l'inscrivant ainsi :

« Mettre en place, en formation professionnelle, un groupe d'échanges émanant du réseau pour le partage de bonnes pratiques sur les stages accrus en milieu de travail »
Ce texte devra être transmis au MEES dans le projet d'entente 20-23. **(Suivi)**

À ce sujet, Mme Luce Quévillon se questionne sur les sommes versées par le MEES aux commissions scolaires qui développent des modèles duals (stages accrus en milieu de travail), mais qui ne sont pas partagés à l'ensemble du réseau.

Il est recommandé que ce sujet soit apporté au comité mixte FP du mois de septembre, en le faisant ajouter à l'ordre du jour et qu'il soit aussi apporté, sous forme de question, au comité de coordination de la TRÉAQ en novembre. **(Suivi)**

61.06.3 COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DES DIRECTIONS GÉNÉRALES DES COMMISSIONS SCOLAIRES (ADIGECS)

M. François Grenon a participé, avec la présidente de la TRÉAQ, au congrès de l'ADIGECS à Rimouski. M. Richard Coulombe évoque l'intérêt de remettre à l'ensemble des directions générales des commissions scolaires un baluchon électronique permettant de mieux connaître notre organisation. L'équipe réfléchira à la meilleure façon de rejoindre les directeurs généraux. **(Suivi)**

61.06.4 CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (FCSQ)

M. François Grenon et Mme Julie Caron ont participé au congrès de la FCSQ à Sherbrooke.

61.06.5 COMMUNICATIONS : PLANIFICATION 2019-2020

M. François Grenon propose de déposer la politique sur les médias sociaux à l'automne et de poursuivre le développement de nos communications. Entre autres, des capsules vidéo devraient être tournées. Un budget conséquent aux efforts souhaités a été adopté.

61.06.6 FORMATION DE BASE EN ENTREPRISE (FBE) (INFORMATION)

Rencontre MEES comité consultatif

Mmes Yanik Arbour et Hélène Leduc ont participé à une rencontre le 30 mai dernier. Ce comité sera maintenu en 19-20. Le constat du comité est que le réseau n'est pas assez informé des développements faits par les commissions scolaires et la SOFAD. Des situations d'apprentissage ont été développées par la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke. Par ailleurs, il y a aussi un travail de sensibilisation à faire auprès du MEES et de Service-Québec concernant le déploiement et l'offre de formation.

Comité conjoint Formation Québec en réseau (FQR)

Le défi est de mieux diffuser l'information au réseau et de partager l'expertise des commissions scolaires. Le tournage de capsules vidéo prévu en 19-20 devrait contribuer à faire connaître les nouveaux visages dans ce dossier.

61.06.7 COMITÉ DE GESTION DE FQR (INFORMATION)

Ce point est reporté, car Mme Nicole Breault est absente.

61.07 COMITÉS MEES-RÉSEAU (INFORMATION)

Chacun des membres du conseil d'administration concernés par les comités énumérés ci-dessous présente l'avancement des travaux. Les informations transmises devront apparaître dans le tableau à acheminer au comité de coordination en novembre. **(Suivi)**

Comité de gouvernance

M. Normand Lacasse transmet les informations.

Comité mixte de la formation professionnelle (FP)

Mme Louise Dionne transmet les informations.

Comité mixte de la formation générale des adultes (FGA)

M. Richard Coulombe transmet les informations.

Comité de vigie

M. Richard Coulombe transmet les informations.

Comité des services éducatifs complémentaires

M. Alexandre Marion transmet les informations. Il fait part que le comité a retenu quatre éléments en termes de travaux prioritaires pour l'an prochain. Ils ont été ciblés à l'intérieur d'un extrait des recommandations du Rapport de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec : *Le respect des droits des élèves HDAA (handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) et l'organisation des services éducatifs dans le réseau scolaire Québécois : une étude systémique*.

Ces priorités (no 4,11,13,15) pourront également servir d'orientations pour l'entente 20-23, dans la partie sur les services éducatifs complémentaires. Selon la pertinence, il faudra voir à les ajouter. La permanence va s'y pencher. **(Suivi)**

61.08 COMITÉS TRÉAQ (INFORMATION)

61.08.1 POSITIONNEMENT DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (DÉCISION)

Le MEES a annoncé qu'il n'y aurait pas de rencontre nationale de la formation générale des adultes (FGA) en 2020. L'organisation de cette rencontre représentait l'un des principaux mandats du comité positionnement FGA. Ce comité TRÉAQ avait été formé pour soutenir le réseau dans le contexte de l'implantation des nouveaux programmes d'études. Un des moyens déployés pour accomplir cet objectif a été de créer et réunir annuellement le regroupement pour l'implantation des nouveaux programmes.

M. Richard Coulombe et la permanence recommandent au conseil d'administration de dissoudre le comité dans sa forme actuelle après avoir organisé une dernière rencontre du Regroupement des organisations à l'automne 2019, possiblement vers la mi-octobre (un souhait manifesté par les membres actuels du comité positionnement). À la suite de cet événement, le mandat du comité positionnement sera terminé. Mme Geneviève Talbot veillera à acheminer une lettre de remerciements aux membres de ce comité.

M. Coulombe sonde le conseil d'administration à propos des enjeux actuels en FGA afin de cibler ce que pourrait devenir le futur mandat du comité positionnement, si nous décidions de le maintenir. Les membres soulèvent les enjeux suivants :

1. Francisation;
2. Services éducatifs complémentaires (l'offre, l'organisation, le financement, etc.);
3. Éducation populaire (mise en lumière dans l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en 2016);
4. Le maillage en FGA, en FBE, aux SAE et en francisation en entreprise.

Le point est reporté en septembre. D'ici là, les membres du conseil d'administration réfléchiront à la pertinence de maintenir le comité positionnement FGA. S'ils jugent pertinent de le maintenir, son mandat devra être revu et conséquemment, sa composition. **(Suivi)**

61.09 CORRESPONDANCES (INFORMATION)

Mme Louise Dionne fait état des dernières correspondances.

61.10 AGENDA ET LIEU DES RENCONTRES (DISCUSSION)

M. Normand Lacasse souhaite revoir les dates et lieux des rencontres 19-20. L'agenda est revu. Les rencontres prévues à Drummondville se tiendront à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, si possible, à Trois-Rivières.

La rencontre prévue le 31 janvier est reportée au 21 février. Celle-ci se fera en visioconférence et la rencontre du comité de coordination se fera, comme prévu, en conférence téléphonique. Les membres du comité de coordination doivent être avisés de ce changement. **(Suivi)**

Il faudra demander à Mme Nicole Breault de réserver la grande salle des commissaires pour les 2 et 3 avril 2020. **(Suivi)**

61.11 TOURNÉE DES RÉGIONS : INVITATION DE LA RÉGION DU SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN (INFORMATION) ou (DÉCISION)

Du conseil d'administration, Mme Nicole Breault est intéressée à y participer et il faudrait vérifier avec M. Nick Saint-Pierre s'il l'est également. **(Suivi)**

Il est possible que M. Normand Lacasse, à titre de président, puisse se joindre à la rencontre selon les dates proposées et ses disponibilités.

De la permanence, Mme Hélène Leduc et M. François Grenon y seront.

Dès que Mme Louise Dionne aura reçu les propositions de dates de la part du membre du comité de coordination, un sondage DOODLE sera organisé afin de fixer une date qui convienne à tous. **(Suivi)**

Le point est reporté en septembre afin de préciser les informations d'ici là (qui et quand).

À titre informatif, Mme Louise Dionne rappelle que les seules régions qui n'ont pas été visitées jusqu'à ce jour sont Laval, Lanaudière et Laurentides. Les dernières régions qui ont été visitées sont :

- Outaouais (15-16);
- Estrie (été 17);
- Abitibi-Témiscamingue (automne 17).

61.12 RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019 (DISCUSSION)

Les membres du conseil d'administration mentionnent l'intérêt d'installer un télésouffleur en face d'eux afin de voir ce qui est projeté sur l'écran. Ils sont satisfaits de la participation de même que du respect de l'horaire.

Par ailleurs, on suggère que la vidéo préparée par M. Normand Lacasse expliquant le changement d'image soit diffusée à la rencontre du comité de coordination en novembre. **(Suivi)**

61.13 COLLOQUES

61.13.1 COLLOQUE 2019 : POST MORTEM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, BILAN DES INSCRIPTIONS, ÉVALUATIONS DES PARTICIPANTS ET DES EXPOSANTS (INFORMATION)

On soulève qu'il faut réévaluer la participation de M. Pierre Marchand pour les ateliers reliés au financement à notre prochain colloque. **(Suivi)**

Les membres du conseil d'administration souhaitent que nous revenions sur ce point en septembre lorsque nous aurons produit le bilan des évaluations des participants et des exposants. **(Suivi)**

61.13.2 COLLOQUE 2020 : TRAVAUX AVEC LA COMMISSION PROFESSIONNELLE DE LA FORMATION GÉNÉRALE, PROFESSIONNELLE ET AUX ENTREPRISES (CPFGPE) (DÉCISION)

Mme Yanik Arbour témoigne des irritants avec la firme AGORA OPUS3 et exprime les enjeux si nous décidons de changer de firme pour l'organisation du colloque 2020. Lors de la rencontre post mortem du comité colloque 18-19, il a été convenu, avec notre partenaire, que l'année en cours servirait à définir ensemble nos nouveaux besoins pour l'organisation du colloque 2021 et de rédiger un appel de propositions. En demeurant avec AGORA OPUS3, on se donnerait ce temps pour redéfinir le mandat à confier à l'externe.

Il est aussi entendu que la direction générale devra rencontrer, à court terme, la direction générale d'AGORA OPUS3 afin de faire part des insatisfactions vécues en cours d'année et pour s'assurer que nous travaillerons avec des professionnels expérimentés pour l'organisation du colloque 2020. **(Suivi)**

De son côté, M. Normand Lacasse devra aborder la question des ateliers réservés aux cadres avec les deux coprésidents de la CPFGPE, M. Denis Ménard et Mme Caroline Comeau. Ce sujet devra aussi être placé à l'ordre du jour de la première rencontre du comité colloque 19-20. **(Suivi)**

Résolution 61-13-382

*Considérant la recommandation du comité colloque et
considérant que la direction générale rencontrera la direction d'AGORA OPUS3
afin de lui exprimer nos attentes,
il est proposé par M^{me} Yanik Arbour,
appuyée par M. Alexandre Marion,
que la TRÉAQ collabore pour la dernière année de son mandat
avec AGORA OPUS3 à l'organisation du colloque 2020
et que le comité colloque soit mandaté de travailler à l'élaboration
d'un cahier de charges conjointement avec la CPFGPE
pour l'organisation du colloque 2021.*

61.14 CHANGEMENT DE NOM LÉGAL (DÉCISION)

Étant donné que les lettres « FP » ont été retirées de l'acronyme TRÉAQ et étant donné que nos règlements généraux offrent maintenant la possibilité aux organisations scolaires autochtones d'adhérer à titre de membre officiel à notre organisation, au même titre que les commissions scolaires, il est recommandé aux membres du conseil d'administration de procéder au changement de nom légal de la TRÉAQ.

Résolution 61-14-383

*Considérant la recommandation du comité des communications
et considérant le changement de nos règlements généraux,
il est proposé par M^{me} Luce Quévillon,
appuyée par M. Alexandre Marion,
que le nom officiel et légal de la Table des responsables de l'éducation des adultes
et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec
devienne
la Table des responsables de l'éducation des adultes du Québec.*

61.15 DIVERS

61.15.1 INVITATION DE REPRÉSENTANTS DU MEES AUX RENCONTRES DU COMITÉ DE COORDINATION (INFORMATION)

M. Richard Coulombe propose que des représentants de la Direction de l'éducation des adultes et de la formation continue (DEAFC) et de la Direction de la formation professionnelle (DFP) soient invités aux rencontres du comité de coordination. On se demande s'il est souhaitable de les inviter aux trois rencontres dans l'année ou seulement à la dernière pour le partage des pratiques gagnantes. On pourrait aussi proposer aux gens du MEES de se servir de ces moments pour informer ou échanger avec les représentants régionaux présents au comité de coordination. **(Suivi)**

61.15.2 ABONNEMENT À UN SYSTÈME DE VISIOCONFÉRENCE (DÉCISION)

Après une analyse comparative exhaustive de différents systèmes de visioconférence, la permanence recommande que la TRÉAQ s'abonne à la plate-forme ZOOM.us au coût approximatif de 600 \$/an en devise canadienne. Ce système permettra d'économiser en frais de déplacement et améliorera certainement l'efficacité de l'équipe en télétravail.

Résolution 61-15-384

*Il est proposé par M. Alexandre Marion,
appuyé par M. Richard Coulombe
que la TRÉAQ s'abonne à la plate-forme ZOOM.us pour un an.*

61.16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 61-16-385

*Il est proposé par M. Alexandre Marion,
appuyée par M^{me} Luce Quévillon,
que la levée de l'assemblée soit adoptée.*



M. Normand Lacasse
Président



M. Richard Coulombe
Vice-président